

Les dispositifs de participation

Référents de quartier, budget participatif, marches urbaines, ateliers de concertation, conseil municipal des jeunes... l'implication des habitants est l'un des fils conducteurs de l'action municipale. Objectif : donner la parole aux Saint-Marcellinoises et aux Saint-Marcellinois.

Conseil municipal jeunes

Créé en 2010, le conseil municipal jeunes (CMJ) est né de la



volonté de la municipalité d'associer les jeunes Saint-Marcellinois à la vie de la commune et au fonctionnement des institutions, en sensibilisant à la citoyenneté et en renforçant la démocratie participative. Le nouveau CMJ – dont l'installation s'est déroulée en mars 2022 – se réunit une fois par mois et dispose d'un budget de 10 000 € en investissement et de 5 000 € en fonctionnement. Des réunions thématiques sont organisées toute l'année.

La Fabrik : les habitants au cœur du projet

La Fabrik des initiatives citoyennes a ouvert ses portes en 2018. En 2020, la Municipalité et le comité habitants ont voulu aller plus loin et obtenir l'agrément « centre social », effectif depuis janvier 2021. Il s'articule autour de 4 axes : l'accueil, la valorisation du savoir-faire des habitants

et le renforcement du pouvoir d'agir des familles et de l'accès aux droits.

Dans le cadre de la politique de la ville, La Fabrik gère aussi le Fonds de participation habitants (FPH) qui permet aux Saint-Marcellinois de développer des projets en faveur du lien social, du vivre-ensemble et du cadre de vie.

De nouveaux dispositifs

La municipalité a souhaité mettre en place de nouveaux dispositifs de consultation des habitants.

Des référents de quartier

La ville a lancé un appel à candidatures pour désigner les référents de quartier qui seront en binôme avec des élus dans chaque secteur de Saint-Marcellin. Ils ont pour mission de faire remonter les problématiques des quartiers : sécurité, circulation, environnement... afin de trouver les réponses les plus adaptées pour améliorer la vie quotidienne.

Un budget participatif

La ville va mettre en place un budget participatif qui financera des projets initiés directement par les habitants. Les conditions pour pouvoir voter : il faut être habitant de Saint-Marcellin et avoir au moins 14 ans. Les premiers projets financés par le budget participatif doté de 20 000 € verront le jour en 2023.

Ateliers de concertation autour des projets urbains

Suite à la réunion publique du 8 mars 2022 présentant le dispositif de revitalisation du territoire, une démarche de concertation s'est traduite par 3 marches urbaines suivies par 2 ateliers participatifs regroupant près de 300 personnes. Une

réunion publique s'est déroulée le 7 juillet.

Atlas de la biodiversité

Le Parc régional du Vercors, en partenariat avec 38 communes, dont Saint-Marcellin, met actuellement en place un atlas de la biodiversité communale. Après une présentation en mars 2022, 2 ateliers au printemps, des actions sont prévues autour de la biodiversité avec les habitants notamment des observations pour inventorier les espèces présentes sur la commune.

Des enquêtes auprès des habitants

Afin d'associer les habitants aux réflexions des élus municipaux, des enquêtes sont proposées grâce aux différents supports de communication de la ville (Saint-Marcellin magazine, site internet...) comme cela a été le cas avec le questionnaire sur le marché nocturne. 231 personnes ont répondu à cette enquête qui a permis de déterminer le jour, l'heure et les produits les plus adaptés aux attentes des Saint-Marcellinois.

Des conseils municipaux en Facebook live

Depuis mars 2021, la ville retransmet en direct sur Facebook les séances du conseil municipal et en rediffusion pour permettre aux Saint-Marcellinois de suivre l'intégralité des débats, un souhait également porté par les groupes d'opposition.

Les élus à votre écoute

Autre nouveauté, afin d'établir un contact plus direct avec les habitants, des permanences sont organisées depuis le 4 juin 2022 les samedis matin de 9 h à 11 h sans rendez-vous à l'hôtel de ville. Reprise le 3 septembre 2022.